

Division des
Personnels
Enseignants du 1^{er}
degré

Bureau des actes
collectifs- DPE 2

Référence :
Mouvement 2018
Demande de priorité
médicale et/ ou
sociale

Dossier suivi par
Monique VEAUGIER
Téléphone
04 91 99 67 52

Fax
04 91 99 67 81
Mél.

Ce.dpe13-mouvement
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Ouverture Public :

Le directeur académique des services
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs
les enseignants du 1^{er} degré

S/C de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
chargés de circonscription

Marseille, le 15 janvier 2018

**OBJET : Participation au mouvement départemental 2018
Demande de priorité médicale et/ou sociale**

Références : Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances,
la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Dans le cadre du mouvement départemental 2018, les enseignants du 1^{er} degré
peuvent solliciter une demande de priorité médicale et/ou sociale.

Les personnels concernés, doivent se faire connaître, en adressant l'imprimé joint en
annexe, au service D.P.E 2, mais également au médecin de prévention, et/ou
assistance sociale. Ce document permettra d'enregistrer votre demande, et d'assurer
son suivi.

En complément, un dossier **sous pli confidentiel** devra être adressé au médecin de
prévention et/ou à l'assistante sociale, accompagné des pièces nécessaires (voir
imprimé joint). Il est possible de demander une priorité médicale et une priorité sociale.
Dans ce cas, fournir les 2 plis confidentiels.

**Important : notez bien sur la ou les enveloppes votre nom et prénom, ainsi la
personne concernée (médecin de prévention ou assistante sociale)**

La date limite de réception des dossiers est fixée au lundi 12 mars 2018. Aucune
demande ne sera recevable après cette date, le cachet de la poste faisant foi.

Un groupe de travail en présence des représentants des personnels se tiendra après
cette date. À l'issue de cette réunion, une notification sera adressée par le biais de
votre messagerie professionnelle, et sous couvert de votre IEN.

Il vous appartiendra ensuite de formuler des vœux à l'ouverture du serveur sur SIAM

Le directeur académique

signé

Dominique BECK